

Décision

Générale

colonial

Décision n° 09-66-1902 Mouvement.

n° 09-66-1902

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

22 août 1902

Numéro JO

n° 66 du 01/09/1902

Date du numéro

1 septembre 1902

TEXTE INTÉGRAL

les nommés Mohamed Erey, Good Osman, Moguë Ismaïl, Mohamed Nour, Bouraleh, Bogalla, Ali Ouassama, Tourra, Tessa, Manegnas, agents de 3 classe de la police rurale, sont promus à la 2e classe de leur grade. Par la même décision, la solde de l'agent Badoa est portée de 9 fr., à 10 fr. par mois,